

La comptabilité libérale

Objectif :

Tenir sa comptabilité de manière conforme à la nomenclature comptable des professions libérales.

Date, durée et lieu :

- Mardi 4/10/2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7h, avec pause déjeuner d'1h), dans les locaux de France Gestion au 50 ter, rue de Malte 75011 PARIS.

Prix : 0 € ; Attention, pour bénéficier de cette condition tarifaire vous devez être adhérent à France Gestion.

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable.

Intervenante : Fatima AMOUCHE, responsable technique pour les professions libérales à France Gestion.

Pré-requis : Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Tableau numérique pour les documents projetés, paperboard
- Accueil des participants dans une salle facilitant l'approche pédagogique et les mises en situations

Pédagogiques :

- Exercices pratiques
- Etude de cas concrets
- Méthode expositive et participative
- Remise d'un support pédagogique à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation :

- Mises en situations, exercices et corrigés
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs (reformulation, Questions/réponses)

A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et de pouvoir reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants.

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Obligations comptables et fiscales des adhérents

- Actualités fiscales
- L'association de gestion agréée : principe, avantages, nouvelles prestations
- Choix du régime d'imposition Micro BNC / Déclaration contrôlée
- Notion de TVA : franchise, exonération, assujettissement
- Compte professionnel

2^{ème} partie – Règles de la comptabilité libérale de trésorerie « recettes-dépenses »

- Identifier les natures des recettes et des dépenses pour son activité professionnelle
- Méthodes d'enregistrements des recettes et des dépenses : les écritures comptables

3^{ème} partie – Vérification de sa banque

- Rappel du compte professionnel
- Notion de rapprochement bancaire
- Traiter un état de rapprochement bancaire

4^{ème} partie – La notion de patrimoine

- Définition / Nature
- Registre des immobilisations
- Méthode de calcul des amortissements
- Plus et moins-values professionnelles